




MISSION INTERREGIONALE INONDATION SUR L'ARC MÉDITERRANÉEN



Objectifs et actions de la mission
Enquête « inondation arc méd » 2016-
2017
Analyse DDRM, DICRIM et PCS

Rappels

Engagement d'un plan d'actions dédiées à l'arc méditerranéen après les inondations d'octobre 2015

Mise en place d'une coordination interrégionale



Inondations du 3 octobre 2015 dans les Alpes Maritimes

● Qu'entend-on par **arc méditerranéen** ?



- **31 déc. 2015 : Instruction Arc Méditerranéen : 7 départements du littoral**
- **➤ information du public**
- **➤ vulnérabilité des parkings souterrains**
- **➤ maîtrise de l'urbanisation**
- **➤ préparation de la crise**
- **➤ volet ruissellement des PAPI**
- **➤ travail spécifique sur les campings**



*Territoires concernés
par l'instruction de déc.2015*

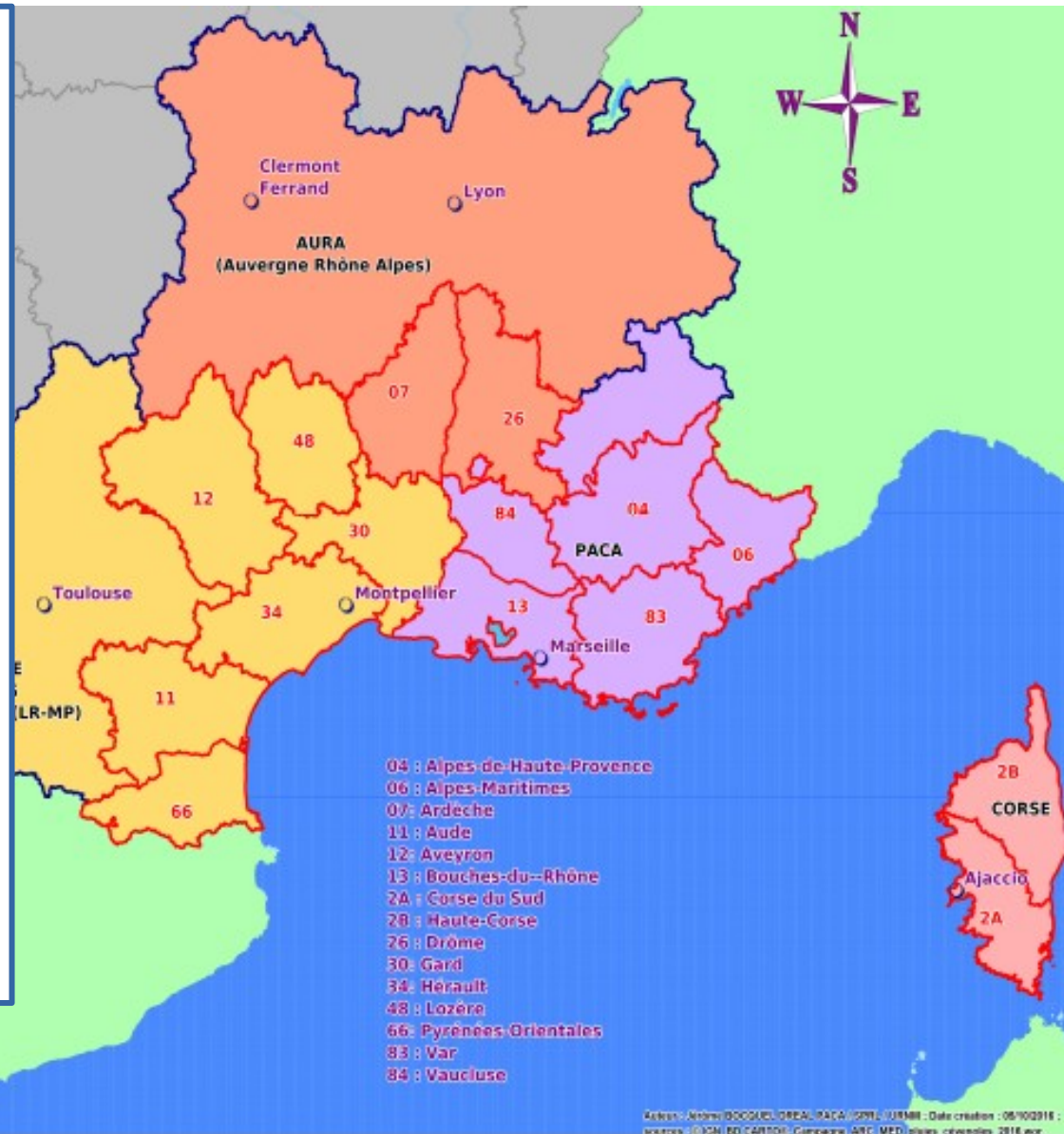
Qu'entend-on par **arc méditerranéen** ?

Juin 2016 puis Juin 2017 :
Campagnes de sensibilisation Pluies Méditerranéennes Intenses :
15 départements

Note des 2 ministres

Transition écologique et Intérieur

- **informer la presse**
- **demander aux élus d'informer la population**
- **former les collégiens**
- **informer les entreprises**



*Territoires concernés
par les campagnes de sensibilisation 2016 et 2017*

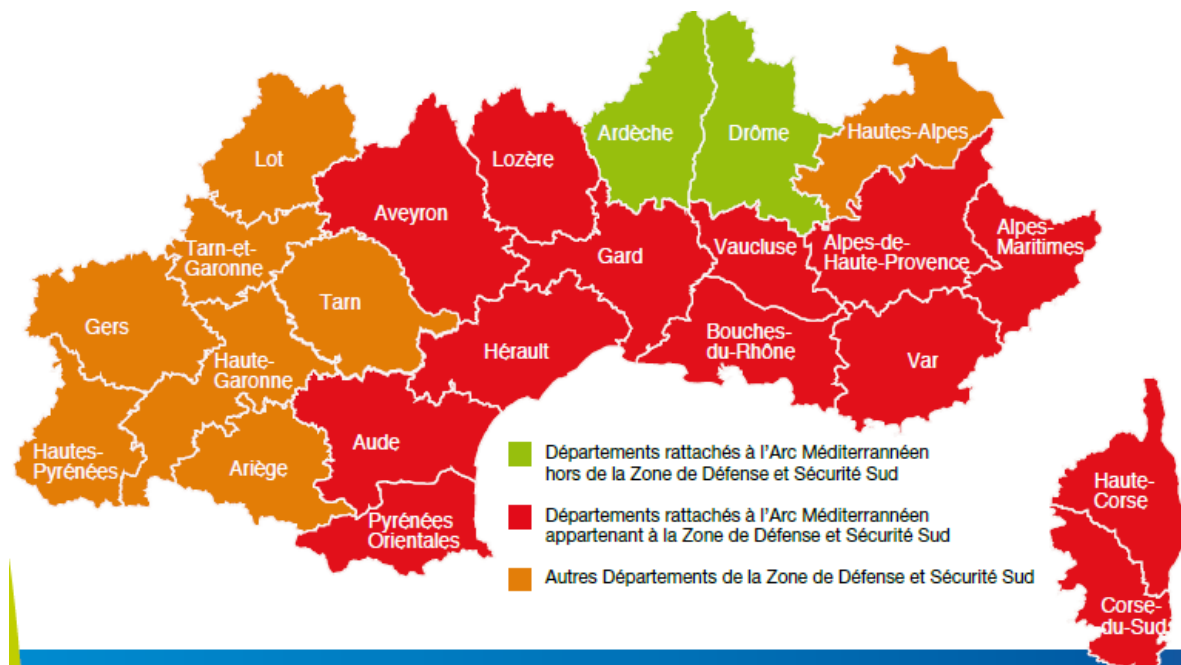


● Création d'une **mission interrégionale**

Consolidation de cette mission interrégionale dédiée à la prévention des inondations sur l'arc méditerranéen au sein de la DREAL PACA (DREAL de zone) décidée par le Préfet de Zone de Défense (*lettre de mission du 5 juillet 2017*).

Une cheffe de mission directement rattachée à la direction de la DREAL PACA et rendant compte au préfet de zone.

Lien étroit avec l'EMIZ Sud, les 4 DREALs, les préfectures et les acteurs du territoire.





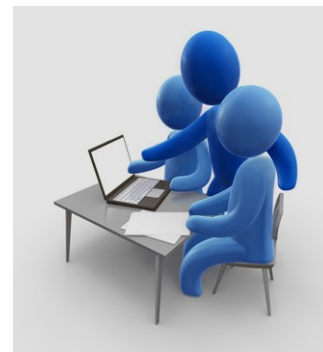
Objectifs de cette mission interrégionale

Renforcer le rôle de coordination interrégionale pour la mise en œuvre de politiques nationales

Inscrire l'action dans la durée

Appuyer les services et les acteurs du territoire pour améliorer la performance des dispositifs de prévention et d'assurer une cohérence zonale dans la mise en œuvre opérationnelle

Favoriser le travail interministériel et multi partenarial en favorisant notamment les synergies entre les acteurs de la prévention et de la protection civile.





Retour sur l'enquête "inondation arc méd" **2016-2017**



Enquête web à destination des maires

Objectif :

Suivre la bonne mise en œuvre des actions relevant des maires en application des instructions "arc méditerranéen" et "saison cévenole"

Modalités :

Questionnaire internet permettant de dresser de façon automatisée, et donc simple, un bilan dans chaque département, chaque région concernée ainsi que sur l'ensemble de la zone.

Développement par la DREAL de zone et diffusion par l'intermédiaire des préfetures au cours de la campagne « pluies intenses méd. 2016 ».



Cible de l'enquête

Communes des 13 départements visés par l'instruction du 31 décembre 2015 :

- Alpes de-Haute-Provence (04)
- Alpes-Maritimes (06)
- Ardèche (07)
- Aude (11)
- Aveyron (12)
- Bouches-du-Rhône (13)
- Drôme (26)
- Gard (31)
- Hérault (34)
- Lozère (48)
- Pyrénées-Orientales (66)
- Var (83)
- Vaucluse (84)

Pas de diffusion en Corse



Contenu de l'enquête

Campagne d'information :
affichage
des « 8 bons
comportements »

Information préventive
Réunions, DICRIM, repères
de crues

Gestion de crise,
exercices de crise
et PCS

Actions spécifiques :
Ecoles, collèges,
etc

Actions spécifiques :
Campings

Actions spécifiques :
Parkings souterrains,
Ruissellement

Retours sur l'enquête

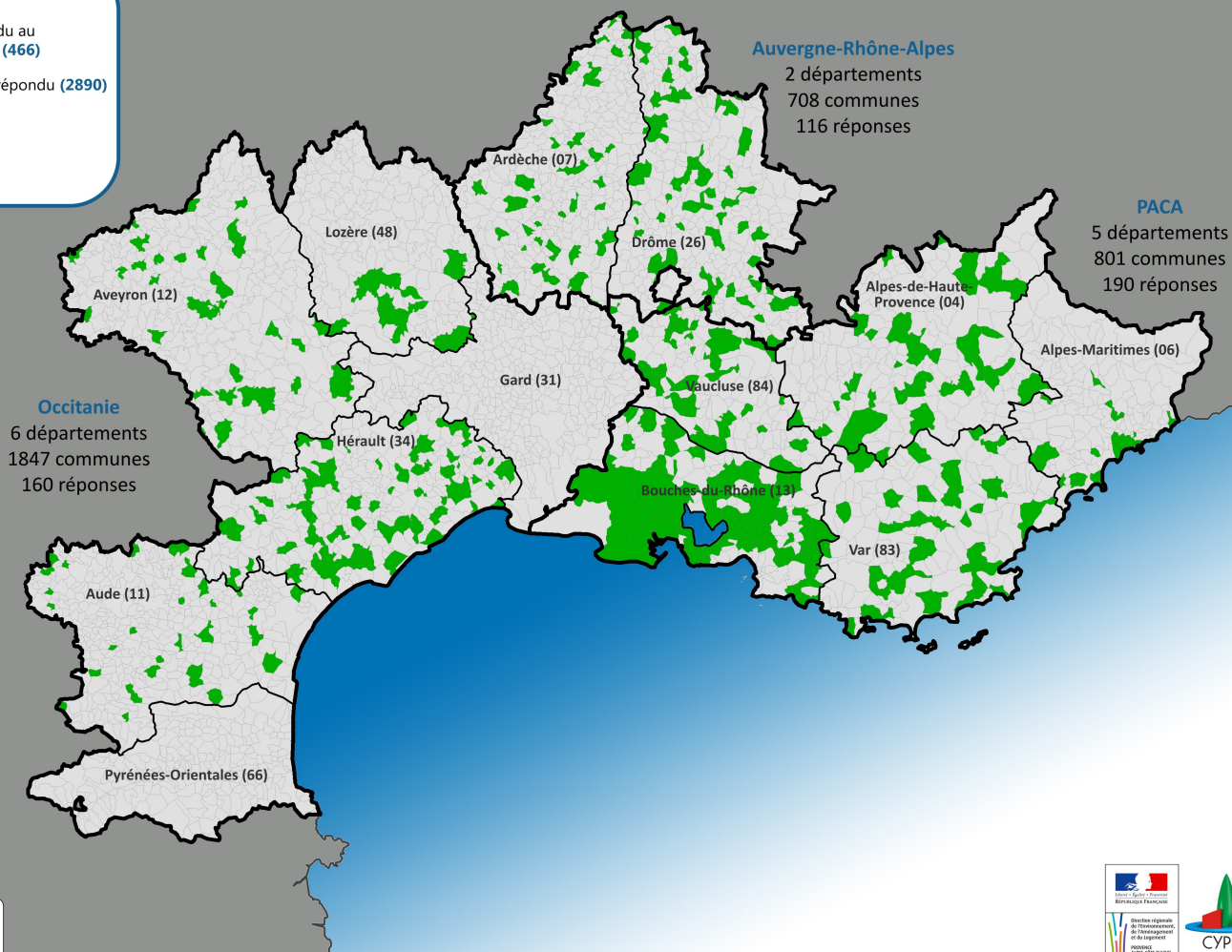
466 / 3356 communes ont répondu au questionnaire
soit 13.9 % de retour.

Aucune réponse pour les départements du 30 et du 66

Communes ayant répondu au questionnaire ARCMED

Légende

- Commune ayant répondu au questionnaire ARCMED (466)
- Commune n'ayant pas répondu (2890)
- ▭ Régions administratives
- ▭ Départements

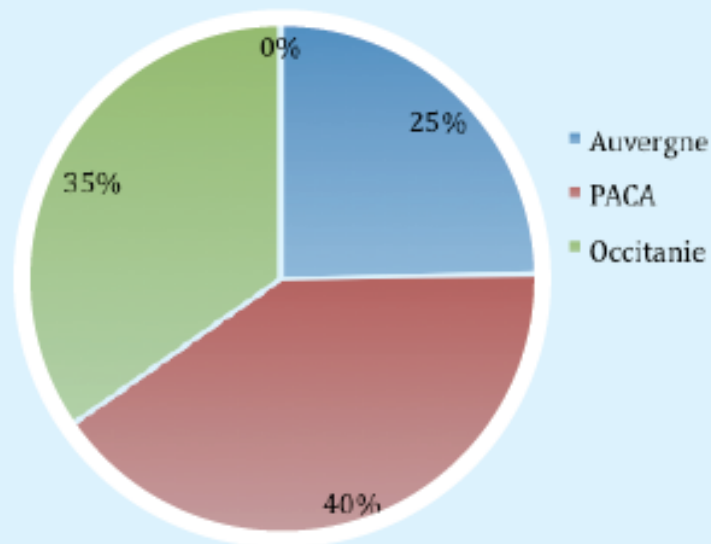




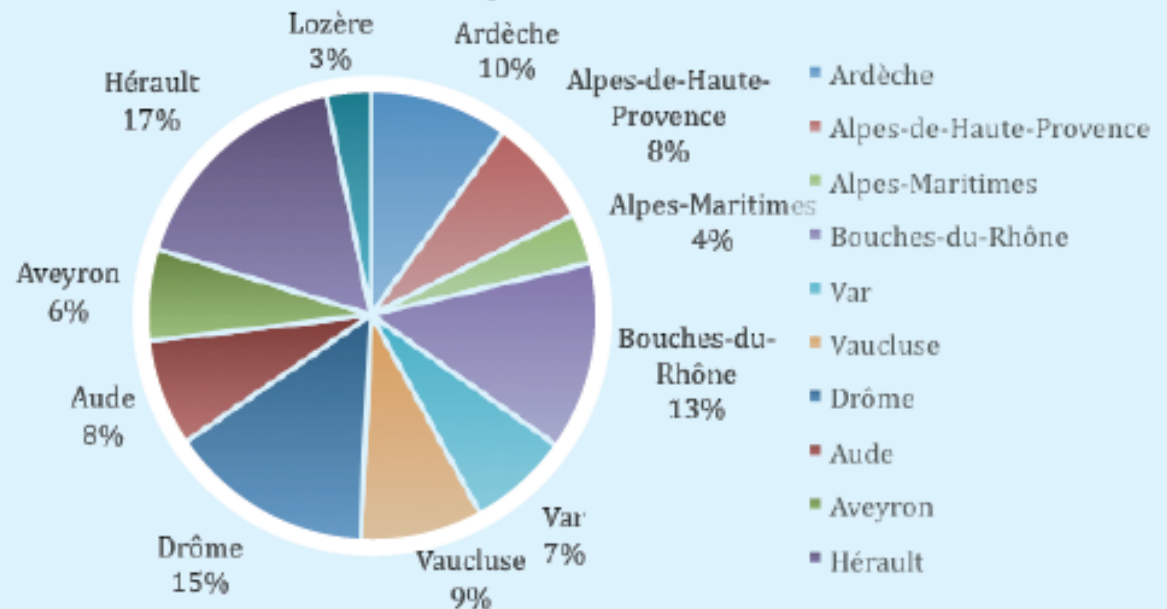
Retours sur l'enquête

BILAN GLOBAL DES RETOURS

Régions



Départements



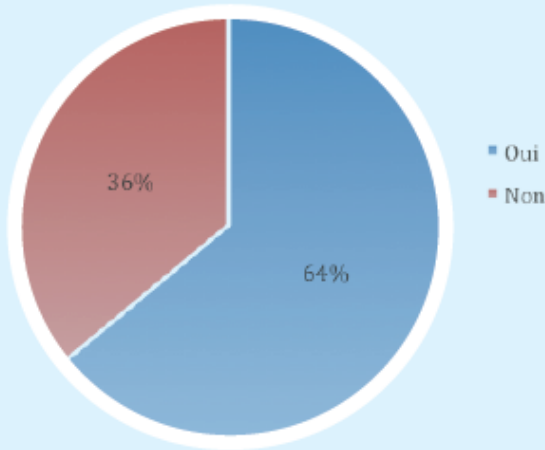
Malgré l'importance des inondations ces dernières années, plusieurs départements ont faiblement répondu (Lozère, Alpes-Maritimes, Aude et Aveyron).



Retours sur l'enquête / 8 bons comportements

CONNAISSANCE DE LA FICHE « J'AGIS POUR RESTER EN VIE » ET DU KIT DE COMMUNICATION

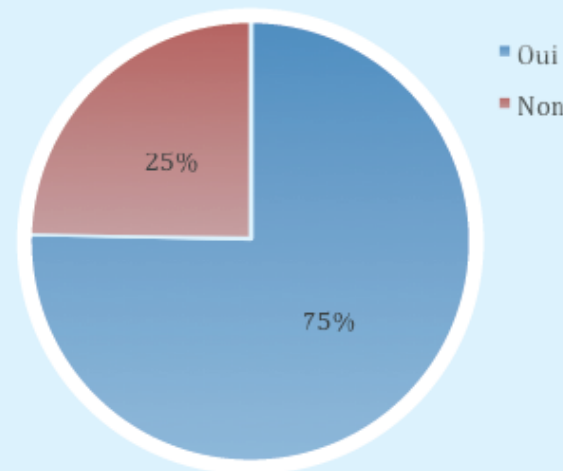
Connaissez-vous la fiche en question



La fiche « J'agis pour rester en vie » est globalement bien connue. Sur les 466 communes ayant répondu au questionnaire, 300 connaissent la fiche.

En revanche, bien qu'elles en connaissent l'existence, toutes les communes ne l'ont pas diffusée. Seules 243 communes l'ont diffusée à leur population.

Diffusion effective



Même retour pour le kit de communication

Une communication à poursuivre

Diffusion privilégiée sur internet et via le bulletin municipal

PLUIE-INONDATION
LES 8 BONS COMPORTEMENTS
en cas de pluies méditerranéennes intenses

- JE M'INFORME** et je consulte des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.
- JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**
- JE ME SOUCIE DES PERSONNES VULNÉRABLES** de mes voisins et des personnes vulnérables.
- JE MÉLODIONE DES COURS D'EAU** et je ne stagne pas sur les berges ou sur les ponts.
- JE NE SORS PAS** Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.
- JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**
- JE NE M'ENVAIE NI EN VOITURE NI À PIED** Point submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.
- JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE.** Ils sont en sécurité.

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Prévisions localement dangereuses
- Prévisions dangereuses et flétries
- Prévisions dangereuses
- Intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Risque et danger de pluie avec pluie de montagne, inondations, inondations, nombre sur-précipitation et de pluie méditerranéenne, bulletin de presse, différents états, double ou clic, type de papier, d'identité, trousser de papier, annuler, signalétique, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

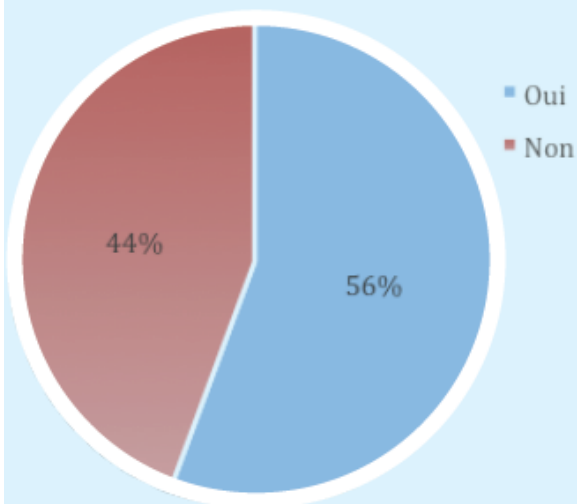
JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

- 16 17
- 112 ou 30 Pompiers
- 15 SANS
- 17 Gendarmerie, Police

www.ecologie-solidaire.gouv.fr
#pluieinondation
www.vigilance.meteofrance.com
www.vigicruves.gouv.fr
www.ininterieur.gouv.fr

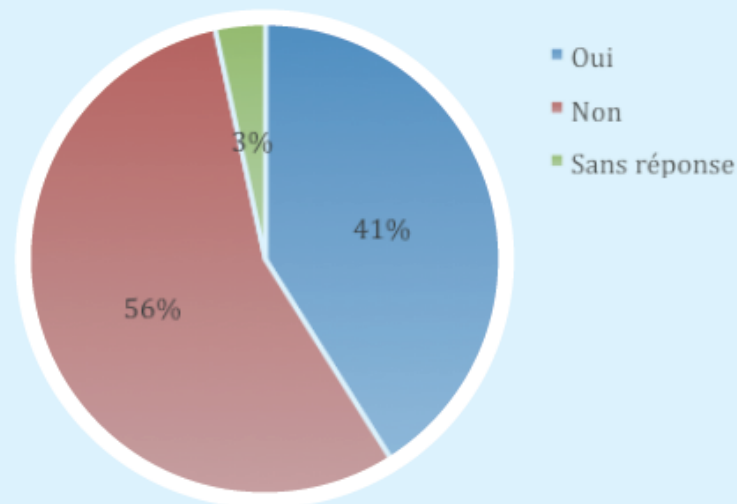
Retours sur l'enquête / DICRIM

Disposez-vous d'un DICRIM ?



Sur les 466 communes ayant répondu au questionnaire, plus de la moitié (257) disposent d'un DICRIM. Toutefois, seulement 41 % des DICRIM sont disponibles sur Internet. Il est nécessaire d'encourager les communes n'ayant pas encore de DICRIM à en réaliser un tout en leur rappelant leur obligation légale en matière d'information préventive.

Est-il en ligne sur le site internet de la commune ?



**Tendance confirmée au niveau de l'arc méd.
(30 % selon les chiffres Gaspar de 2018)**

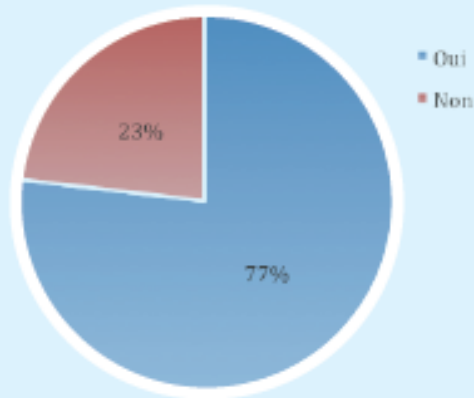
**Besoin d'un suivi et d'un accompagnement pour l'élaboration des DICRIM
(ex : MAO des dépts 06 et 83)**

Retours sur l'enquête / DICRIM



EN PACA

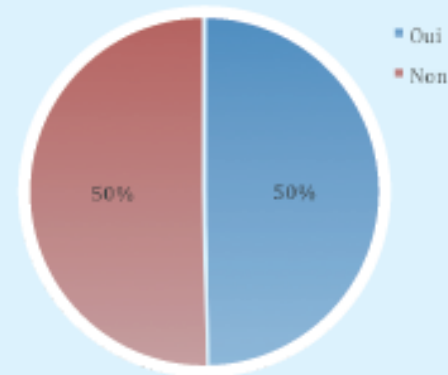
Disposez-vous d'un DICRIM ?



Le taux en PACA est globalement cohérent avec la réalité du terrain. Plus des 3/4 des communes disposent d'un DICRIM.

EN OCCITANIE

Disposez-vous d'un DICRIM ?



Dans la région Occitanie, sur les 161 communes, la moitié dispose d'un DICRIM.

Des taux de réalisation des DICRIM variables selon les régions.

A ce jour, d'après les données GASPARG :

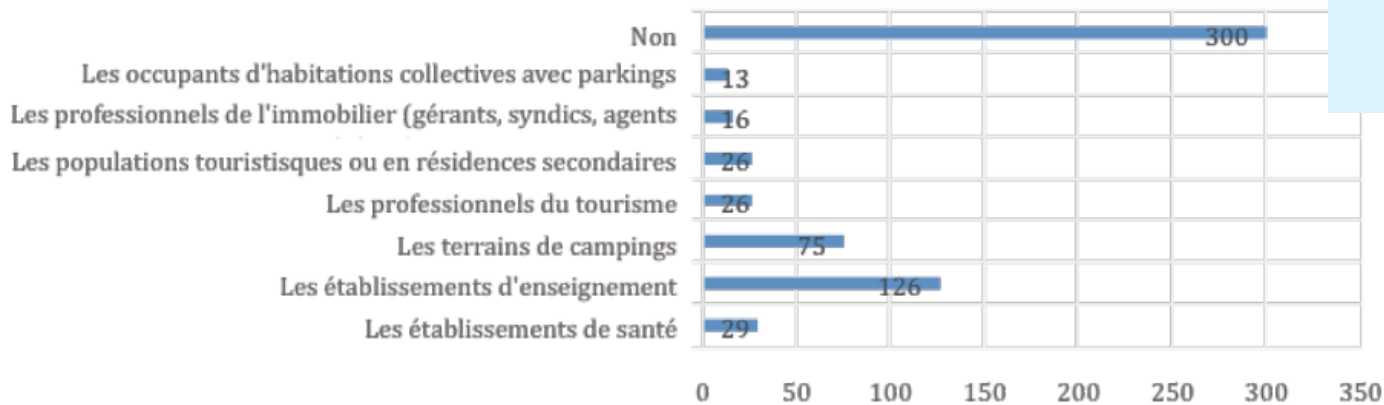
- 67 % en PACA
- 20 % en Occitanie

Comment expliquer ces différences : conscience territoriale ? souci dans le renseignement de la base Garpar ?

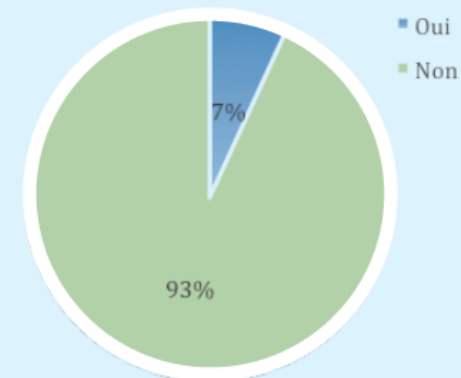


Retours sur l'enquête / IP

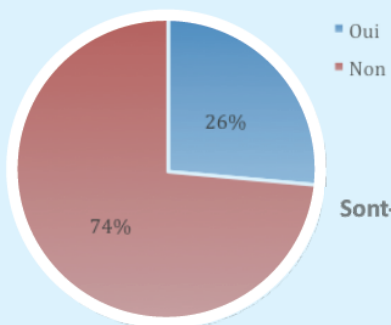
Avez-vous engagé des actions de sensibilisation et de communication ciblées vers :



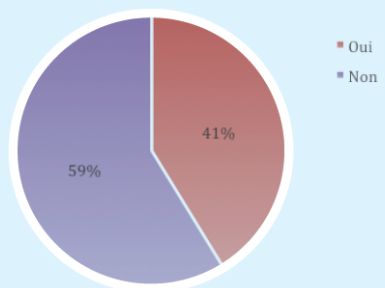
Réalisez-vous des réunions d'information préventive ?



Votre commune dispose-t-elle de repères de crues ?



Sont-ils mentionnés au sein de votre DICRIM ?



La plupart des communes ne font pas d'actions de sensibilisation et de communication.

Rappel des responsabilités en matière d'information préventive

Mise à disposition d'outils

Utilisation de nouveaux vecteurs

Soutenir la mise en place de repères de crues (PAPI, SLGRI...)

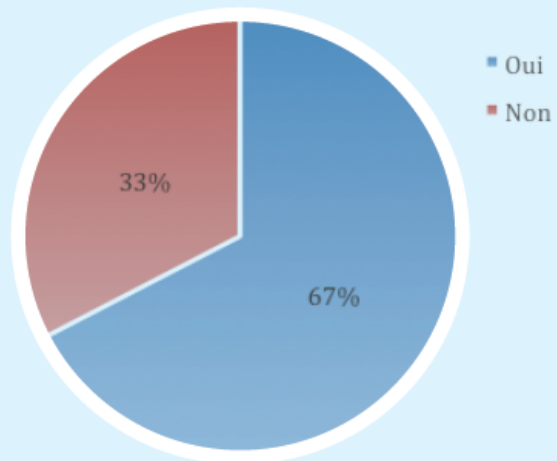
Aider à améliorer qualitativement le contenu des DICRIM



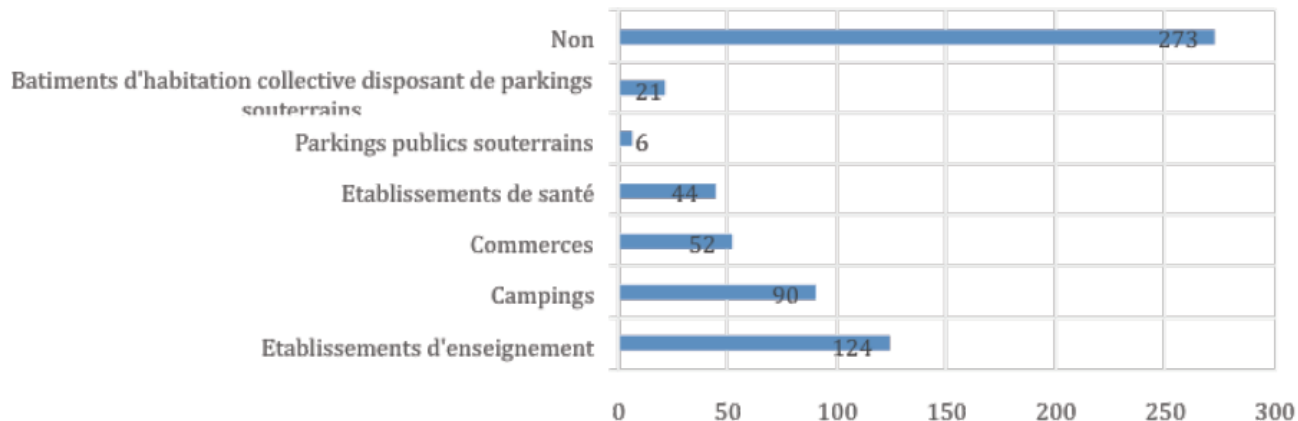
Retours sur l'enquête / PCS



Disposez-vous d'un PCS ?



Votre PCS prévoit-il des dispositions spécifiques aux :



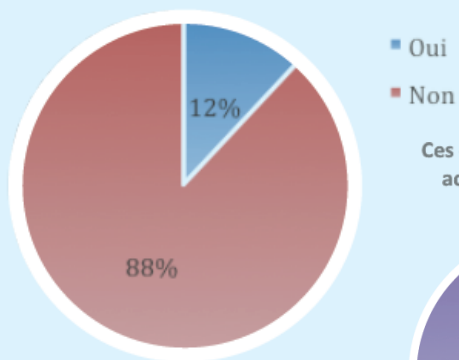
Une couverture PCS perfectible (40 % en 2018)

Inciter et accompagner les communes en vue de la réalisation de PCS

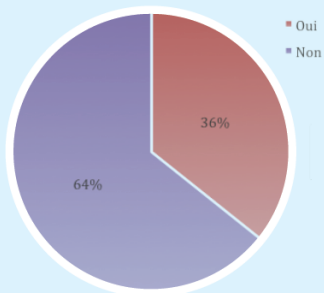
Convaincre de l'intérêt des exercices

Des liens entre PCS, PPMS et cahier de prescriptions spéciales des campings à développer.

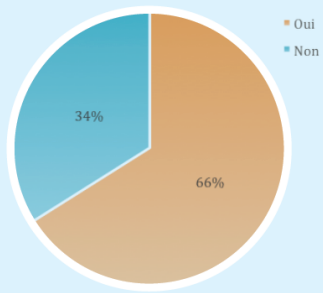
Réalisez-vous des exercices réguliers de crise inondation afin de tester votre PCS ?



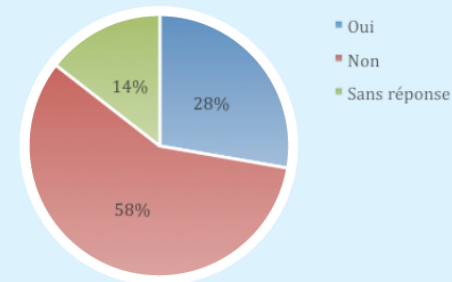
Ces exercices prévoient-ils des actions sur les campings ?



Sur les établissements d'enseignement

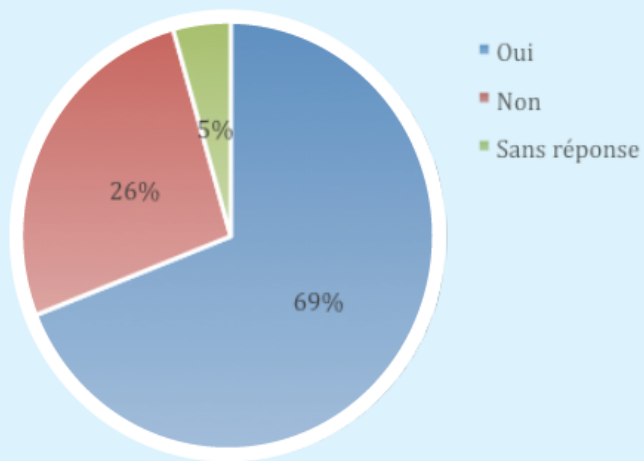


Avez-vous assuré une cohérence entre votre PCS et les PPMS de ces établissements :

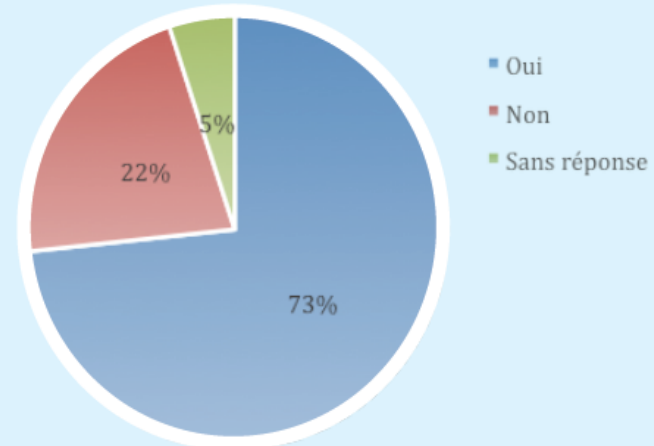


Retours sur l'enquête / freins

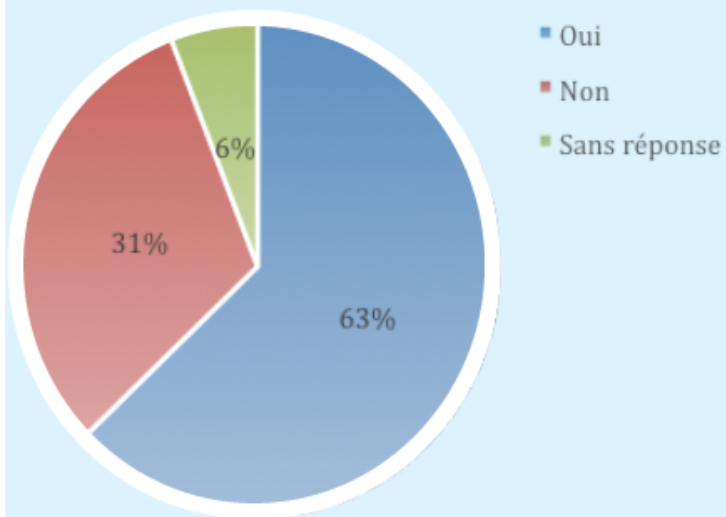
Problème de temps



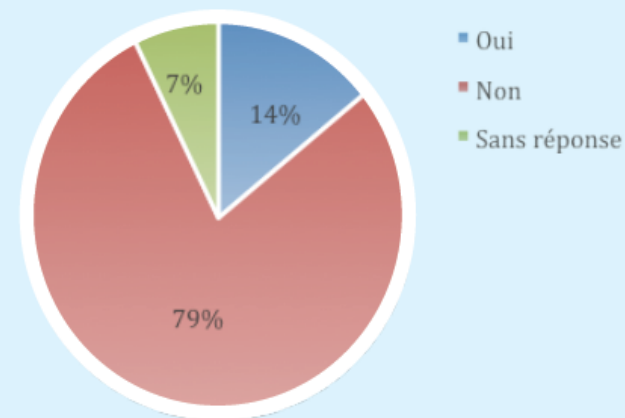
Manque de moyens humains ou financiers



Complexité des textes



Désintérêt voire opposition de la population ou d'une partie des élus





Principaux enseignements issus de l'enquête

Besoin d'un rappel des rôles et des responsabilités des acteurs

Développer un accompagnement des territoires pour l'action

Veiller une information préventive efficace

Identifier des priorités et travailler sur des indicateurs

Dépasser la vision quantitative et disposer d'éléments qualitatifs

Faire connaître les bonnes pratiques

Développer les actions exemplaires et innovantes partant du terrain

Travailler à l'anticipation de crise



- **Regard quantitatif sur les outils réglementaires DDRM, DICRIM, PCS sur l'arc méd.**

Les DDRM sur l'arc méditerranéen

Région	Num Dépt .	Département	DDRM	
			Date publication	Dispo Internet
Corse (2 dépt)	2B	Haute Corse	2015	Oui
	2A	Corse du Sud	juin-11	par chapitre
PACA (6 dépt)	04	Alpes de Haute-Provence	2016	par chapitre
	05	Hautes Alpes	août-14	par chapitre
	06	Alpes-Maritimes	sept.-16	Oui
	13	Bouches-du-Rhône	nov.-15	Oui
	83	Var	févr.-08	Oui
	84	Vaucluse	mars-16	par chapitre
Occitanie (13 dépt)	09	Ariège	janv.-18	Internet
	11	Aude	oct.-17	Oui
	12	Aveyron	janv.-18	par chapitre
	30	Gard	2013	Oui
	31	Haute Garonne	déc.-16	Oui
	32	Gers	sept.-13	Oui
	34	Hérault	2012	Oui
	46	Lot	2005	Oui
	48	Lozère	mars-11	Oui
	65	Hautes Pyrénées	nov.-17	par chapitre
	66	Pyrénées Orientales	nov.-12	3 parties
	81	Tarn	2006	Oui
	82	Tarn et Garonne	oct.-15	Oui
Auvergne Rhône Alpes (2 dépt)	07	Ardèche	2014	Oui
	26	Drôme	2017	Oui

**7 DDRM à
mettre à jour
sur les 23
départements
de l'arc méd.**

À mettre à jour (plus de 5 ans)

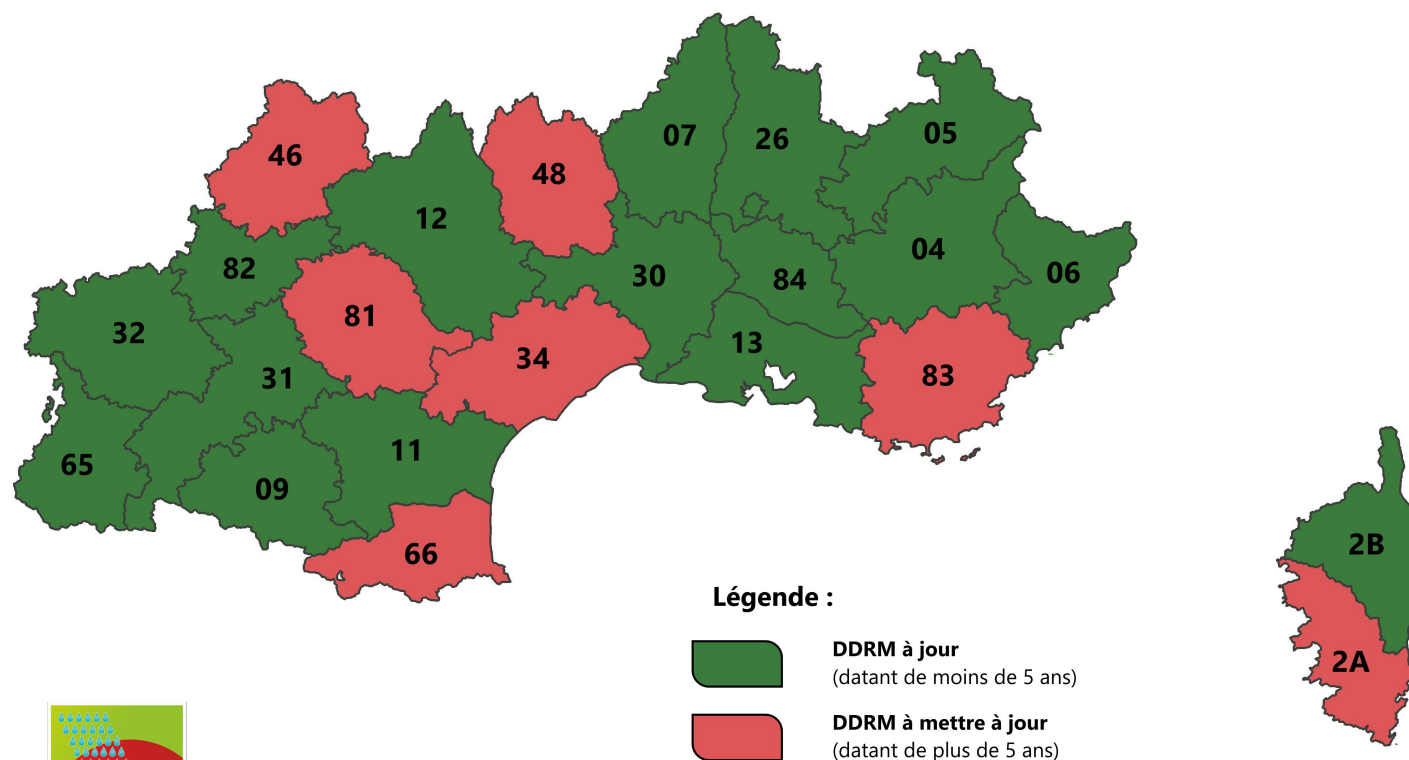
Les DDRM sur l'arc méditerranéen



Dossiers Départementaux des Risques Majeurs (DDRM)

Documents soumis à une mise à jour quinquennale

Mise à jour - mars 2018



Les DICRIM sur l'arc méditerranéen

Région	Num Dépt	Département	DICRIM	
			GASPAR 2018-01	
			DICRIM réalisé	% DICRIM Réalisés
Corse (2 dépt)	2B	Haute Corse	1	0 %
	2A	Corse du Sud	17	14 %
PACA (6 dépt)	04	Alpes de Haute-Provence	123	62 %
	05	Hautes Alpes	80	47 %
	06	Alpes-Maritimes	85	52 %
	13	Bouches-du-Rhône	94	79 %
	83	Var	96	63 %
	84	Vaucluse	151	100 % *
Occitanie (13 dépt)	09	Ariège	0	0 %
	11	Aude	67	15 %
	12	Aveyron	25	8 %
	30	Gard	97	27 %
	31	Haute Garonne	5	1 %
	32	Gers	37	8 %
	34	Hérault	8	2 %
	46	Lot	115	34 %
	48	Lozère	24	13 %
	65	Hautes Pyrénées	134	28 %
	66	Pyrénées Orientales	127	56 %
	81	Tarn	24	7 %
82	Tarn et Garonne	78	40 %	
Auvergne Rhône Alpes (2 dépt)	07	Ardèche	21	6 %
	26	Drôme	140	38 %

Corse : 7 %

PACA : 67 %

Occitanie : 19 %

AURA : 22 %

**Ancienneté des
procédures d'IP
et des DICRIM et
mise à jour ?**

**DCS – 26 % DICRIM*

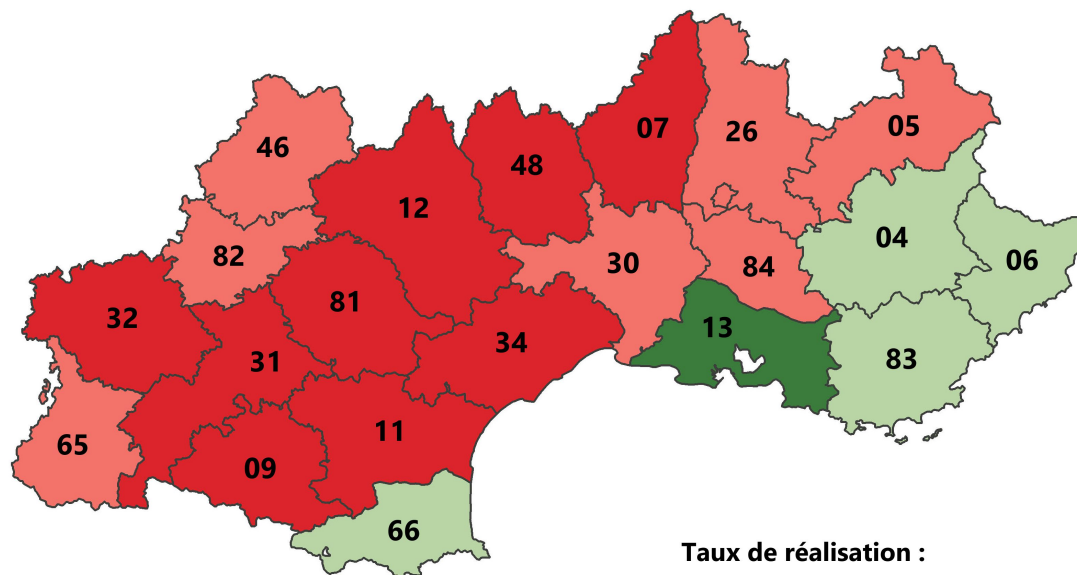


Les DICRIM sur l'arc méditerranéen

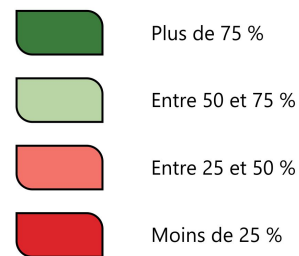


Documents d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Mise à jour - mars 2018



Taux de réalisation :



Les PCS sur l'arc méditerranéen



Région	Num Dépt	Département	PCS	
			GASPAR 2018-01	
			PCS réalisé	% PCS réalisés
Corse (2 dépt)	2B	Haute Corse	32	14 %
	2A	Corse du Sud	0	0 %
PACA (6 dépt)	04	Alpes de Haute-Provence	135	68 %
	05	Hautes Alpes	40	23 %
	06	Alpes-Maritimes	86	53 %
	13	Bouches-du-Rhône	100	84 %
	83	Var	88	58 %
	84	Vaucluse	81	54 %
Occitanie (13 dépt)	09	Ariège	119	36 %
	11	Aude	210	48 %
	12	Aveyron	184	61 %
	30	Gard	117	33 %
	31	Haute Garonne	0	0 %
	32	Gers	34	7 %
	34	Hérault	19	6 %
	46	Lot	157	46 %
	48	Lozère	48	26 %
	65	Hautes Pyrénées	72	15 %
	66	Pyrénées Orientales	135	60 %
	81	Tarn	150	46 %
	82	Tarn et Garonne	187	96 %
Auvergne Rhône Alpes (2 dépt)	07	Ardèche	92	27 %
	26	Drôme	139	38 %

Corse : 7 %

PACA : 56 %

Occitanie : 37 %

AURA : 32 %

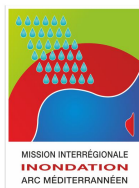
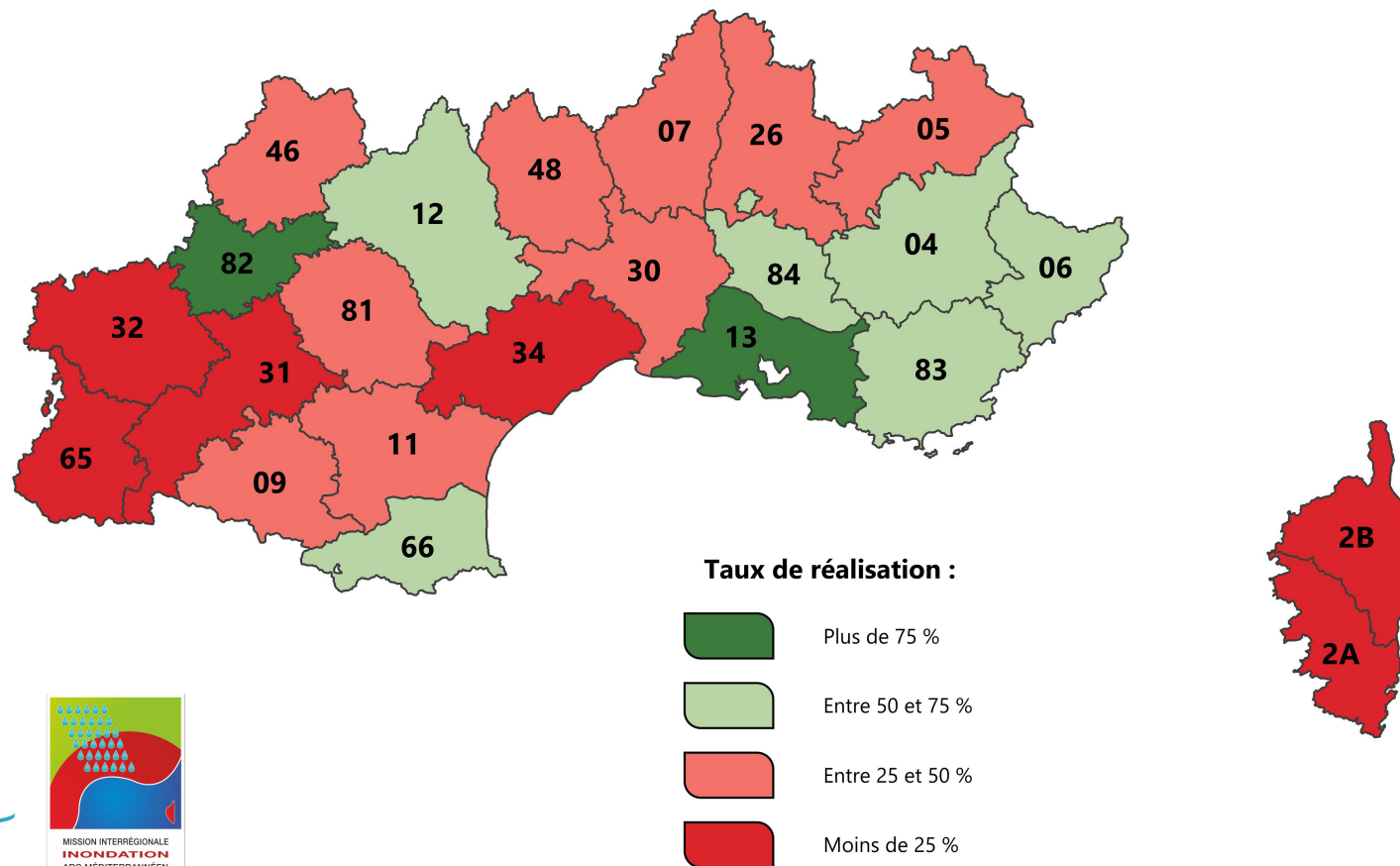
Les PCS sur l'arc méditerranéen



Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)

Taux de réalisation des PCS Obligatoires

Mise à jour - mars 2018





Grilles de lecture PCS et DICRIM

Utilisées dans les Missions d'appui opérationnel PCS-DICRIM (MAO)

Grille simple à remplir pour chaque service impliqué : quelques mots pour chaque sujet.

La richesse de l'évaluation vient de la diversité des relecteurs (SIDPC, DDT, SDIS, DREAL, représentant des élus, RCSC, Association...)

Relecture en commun, sous l'autorité du cabinet du Préfet

Pour chaque commune, comparaison de l'inventaire des risques à l'état des risques, issu du DDRM.

Diffusion à venir pour modèle des deux grilles développées

Analyse qualitative d'une sélection de DDRM, DICRIM et PCS sur l'arc méditerranéen durant le 1er semestre 2018



Pour les DICRIM

Inventaire des risques

Informations locales sur :

Prévention, prévision, protection

Cartes

Consignes

Organisation communale (et préfectorale)

PPMS, PFMS

Diffusion du DICRIM et communication sur les risques



Pour les PCS

Inventaire des risques

Points vulnérables

Infrastructures, personnes

Schéma d'alerte

Réception de l'alerte, alerte du personnel communal (pour armer le PCC), émission de l'alerte vers la population

Réponse de proximité

Matériel (moyens communaux et privés), moyens humains

Poste de commandement communal (PCC)

Cartographie



Actions de la mission “inondation arc méd.” **Bilan 2017 et perspectives 2018**

Actions de la mission "inondation arc méd." Bilan 2017 et perspectives 2018





**PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION
SUR L'ARC MÉDITERRANÉEN**

MISSION INTERRÉGIONALE DE COORDINATION

BILAN 2017 & PERSPECTIVES 2018



1 - CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Les inondations d'octobre 2015 dans les Alpes Maritimes ont conduit à la publication de directives nationales visant à améliorer la prévention des inondations sur l'arc méditerranéen.

A notamment 44 déclaire l'instauration d'une campagne ciblée sur 15 départements des régions PACA, Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Corse du 1er septembre au 15 décembre de chaque année. Cette période est un moment fort de mobilisation de l'État et des collectivités pour communiquer et sensibiliser les populations sur les bons comportements face à des pluies intenses méditerranéennes.

Dans ce cadre, le DREAL PACA, en lien avec les partenaires prioritaires pour le compte du préfet de zone a organisé la première réunion de la communauté de travail zonale pour la prévention des inondations sur l'arc méditerranéen organisée le 10 octobre 2016. Cette réunion a démontré l'intérêt d'une coordination zonale et d'échanges périodiques à cette échelle.

L'ESSENTIEL

- Mise en place effective depuis mi-2017 d'une mission interrégionale dédiée pour la coordination zonale de la prévention des inondations sur l'arc méditerranéen, placée sous l'autorité du Préfet de zone et auprès de la direction de la DREAL PACA.
- Déclinaison territoriale de la stratégie nationale de prévention des risques d'inondation.
- Au service des territoires pour améliorer la prévention des inondations.
- Caractère essentiel d'un travail interministériel et multipartenarier.
- Enjeu fort à améliorer la résilience des territoires exposés.
- Nombreuses actions réalisées ou engagées depuis juin 2017.
- Un plan d'actions ambitieux mobilisant de nombreux acteurs en 2018.

POUR EN SAVOIR PLUS :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterranéen-2018.html>

2 - ENJEUX

- Travail interministériel et multipartenarier pour mieux se préparer.
- Mobilisation et actions à impulser à tous les niveaux, du citoyen jusqu'au décideur.
- Enjeux forts à améliorer la résilience des territoires touchés à plusieurs reprises par des inondations catastrophiques. Mobilisation de l'ensemble des acteurs et prise en compte des retours d'expérience.
- Vigilance particulière sur la culture du risque ainsi que sur la vulnérabilité aux inondations des établissements sensibles (campings, écoles, maisons de retraite...) et stratégiques (ex : hôpitaux).

3 - OBJECTIFS DE LA MISSION INTERRÉGIONALE

- Améliorer le travail en réseau des services de l'État à l'échelle de l'arc méditerranéen en partageant les expériences, en veillant à la cohérence et au suivi de l'action publique et en mutualisant certaines actions.
- Activer l'ensemble des acteurs clés de la prévention des inondations (collectivités, autorités en charge de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI, acteurs techniques, SDIS, observateurs...).
- Anticiper, préparer et accompagner les prochaines campagnes ciblées.
- Dresser les synthèses annuelles des actions menées par les services afin d'orienter et d'optimiser l'action de l'État.
- Suivre et aider à la montée en puissance de la mission « Interministériel Inondation - RDI - Inondations, accidents, retours d'expérience... ».
- Produire certains des éléments de référence, conduire des études ou des expérimentations au bénéfice de l'ensemble de la communauté de travail (notamment sur la gestion des risques de ruissellement, les risques de submersion marine, les risques de tsunami, l'interaction entre risques d'inondation et risques technologiques, la gestion de crise, la prévention des risques au sein des enjeux stratégiques et sensibles - ex : campings).

4 - ACTEURS ET PARTENAIRES

Acteurs : État major interministériel de zone (EMIQ) Sud, mission interrégionale inondation arc méditerranéen, DREAL, préfectures et DOTM, collectivités, syndicats de rivières, associations, ...

Partenaires : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (DGPR) et Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévention des inondations - SCHAPI - SDIS, Ministère de l'Intérieur (DGSICQ), Ententes, ENSOP, services de secours, associations, réseaux technique (AMHO-France, Service Prévention des Crues - SPCr, Cemex, Cypre, Inra, IFPFORME...)



**PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION
SUR L'ARC MÉDITERRANÉEN**

MISSION INTERRÉGIONALE DE COORDINATION

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2017



MISE EN PLACE DE LA MISSION

- Mission inondation - arc méd. placée auprès de la direction de la DREAL PACA à compter du 1er juin 2017 avec une lettre de mission signée du préfet de zone agréée et diffusée aux partenaires extérieurs.
- Création d'une identité visuelle de la mission et de ses productions (charte graphique, logo, tableaux...)
- Présentation de la mission et recueil des adhésions auprès des partenaires extérieurs et internes des services de l'État.



COORDINATION INTERRÉGIONALE DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION



- Rencontre des partenaires institutionnels pour présenter la mission et valider le plan d'actions 2017-2018.
- Organisation de deux réunions de coordination des services zonales, régionaux et des acteurs techniques.
- Rencontres en vue de collaborations avec l'Agence de l'eau RMC et l'Académie des mères d'Alsas en novembre 2017 pour présenter la mission, son champ d'action et envisager des collaborations.
- Organisation de la deuxième réunion de la communauté de travail zonale le 5 octobre 2017.
- Contribution à la rédaction d'un Plan d'actions Interrel conjoint «Hydrologie et Prévision des Crues» en PACA (2017 – 2018) – volet mission interrégionale «inondation arc méditerranéen».
- Contribution au bilan de la stratégie régionale pour la prévention des risques naturels et hydrauliques en PACA sur la période 2015-2018.

ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA CAMPAGNE « PLUIES INTENSES MÉDITERRANÉENNES »

- Accompagnement zonal de la campagne, notamment via une conférence de presse du Préfet de zone le 7 septembre 2017.
- Réalisation d'un 10 minutes sur la prévention des inondations liées aux pluies intenses méditerranéennes.
- Finalisation et publication de l'enquête 2016-2017 auprès des maires de l'arc méditerranéen.
- Participation à l'organisation de la visite de Mme Brune FORSCON, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, le 15 septembre 2017.
- Intervention en Commissions départementales des risques naturels majeurs (CDRMN) du 04, 09 et 03.
- Organisation d'une demi-journée d'information sur les bons comportements et la campagne «pluies intenses méditerranéennes»; rencontre intitulée «Avertir que le ciel nous tombe sur la tête» - au Cypri le 14 septembre 2017.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Animation d'un stand « prévention des inondations » lors du congrès départemental du SDIS des Bouches du Rhône le 23 septembre 2017 à Lambesc.
- Publication de 6 plaquettes sur le rôle des acteurs : maire, citoyen, gestionnaire EPF, gestionnaire entreprise, gestionnaire de camping, anticipation locale (plan mission RDI).
- Valorisation des démonstrateurs « porte de garage » et « portière » sur l'arc méditerranéen et publication d'une plaquette sur les bons comportements en voiture en cas de pluies intenses.



ÉDUCATION PRÉVENTIVE

Lancement de la popeline «Mouille Tu Pluie» en collaboration avec IFPFORME - concours dessins, poésies et nouvelles sur le risque d'inondation à destination des écoles primaires et des collèges de l'arc méditerranéen (premier des prix en mai 2018).







● Actions de la mission “inondation arc méd.”

Bilan 2017

ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA CAMPAGNE « PLUIES INTENSES MÉDITERRANÉENNES »

- Accompagnement zonal de la campagne, notamment via une conférence de presse du Préfet de zone le 7 septembre 2017.
- Réalisation d'un 10 minutes sur la prévention des inondations liées aux pluies intenses méditerranéennes.
- Finalisation et publication de l'enquête 2016-2017 auprès des maires de l'arc méditerranéen.
- Participation à l'organisation de la visite de Mme Brune POIRSON, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, le 15 septembre 2017.
- Intervention en Commissions départementales des risques naturels majeurs (CDRNM) du 04, 06 et 83.
- Organisation d'une demi-journée d'information sur les bons comportements et la campagne «pluies intenses méditerranéennes»; rencontre intitulée «Avant que le ciel nous tombe sur la tête» - au Cyprés le 14 septembre 2017.

Actions de la mission “inondation arc méd.”

Bilan 2017



INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Animation d'un stand « prévention des inondations » lors du congrès départemental du SDIS des Bouches du Rhône le 23 septembre 2017 à Lambesc.
- Publication de 6 plaquettes sur le rôle des acteurs : maire, citoyen, gestionnaire ERP, gestionnaire entreprise, gestionnaire de campings, anticipation locale (dont mission RDI).
- Valorisation des démonstrateurs « porte de garage » et « portière » sur l'arc méditerranéen et publication d'une plaquette sur les bons comportements en voiture en cas de pluies intenses.



- Intervention sur la politique de prévention des risques d'inondation et la mission interrégionale au barreau de Marseille lors des 15^{èmes} Rencontres de Droit et Procédure Administrative le 24 novembre 2017.

Des démonstrateurs ?

Deux démonstrateurs « portière de voiture et porte de garage en situation d'inondation » développés par le SCHAPI/DGPR/MTES

Outils d'information préventive et de mise en situation pour prendre conscience des risques et pour favoriser les bons comportements

Mobilisables sur demande sur les départements de l'arc méditerranéen pour exposition lors de manifestations publiques ou privées



Vue des deux démonstrateurs

Une plaquette "grand public" / comportements en voiture

VIGICRUES



Cerema

Les pluies méditerranéennes intenses sont des épisodes violents au cours desquels plusieurs mois de précipitations peuvent tomber en quelques heures. S'en suivent des inondations rapides et destructrices (débordement de cours d'eau, ruissellement urbain...).

En cas de pluies intenses, en voiture, j'adopte les bons comportements

AVANT l'épisode pluvieux intense :

- * Je reste à l'écoute des autorités et des messages de vigilance
- * Je gare ma voiture dans un lieu sûr

PENDANT l'épisode pluvieux intense, si je suis au volant :

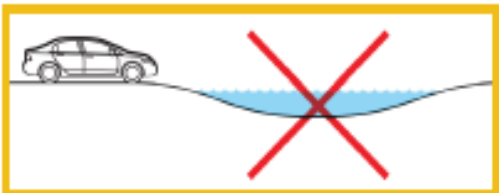
- * Je respecte les signalisations
- * Je m'éloigne de la zone inondée
- * Je ne vais pas dans un parking souterrain
- * Je me mets en sécurité dans un bâtiment



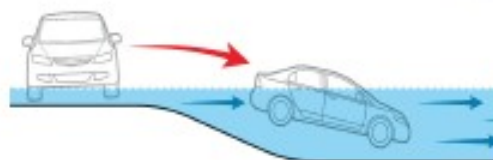
JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain...



Attention, dans l'eau, la voiture peut devenir un piège mortel !



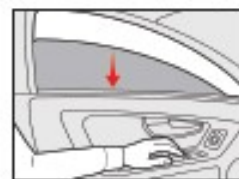
Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter votre voiture d'une route inondée vers des eaux plus profondes où elle risque de couler.

Les 3 gestes à retenir si votre voiture se retrouve bloquée par les eaux qui montent

1. DÉTACHEZ LES CEINTURES *



2. OUVREZ LES VITRES ou brisez-les si le circuit électrique est hors fonction Le bris de vitre n'est pas obligatoire en France



3. Si possible, OUVREZ LA PORTIÈRE pour faire entrer l'eau et stabiliser la voiture,

- évacuez rapidement si le courant n'est pas trop fort, sinon
- grimpez sur le toit* pour attendre les secours.

* enfants : du plus âgé au plus jeune

RÉAGISSEZ VITE, car la pression de l'eau sur la portière vous empêchera de l'ouvrir !



Démonstrateur en situation d'inondation « Portière de voiture »
Ministère de la transition écologique et solidaire











Exemple de plaquette "anticipation locale"



**PHÉNOMÈNES
PLUIES INTENSES
INONDATIONS
SUR L'ARC MÉDITERRANÉEN**

■ QU'EST-CE QUE LE RISQUE INONDATION ?

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone, due à un phénomène naturel, plus ou moins influencé par l'action de l'Homme.



Source: Ministère chargé de l'Environnement

■ A QUOI SONT DUES LES INONDATIONS ?

- Par débordement d'un cours d'eau pouvant être localement aggravé par des embâcles.
- Par ruissellement de la pluie lorsque la capacité d'évacuation du sol ou des réseaux d'eau pluvial n'est plus adaptée à la quantité d'eau à évacuer.
- Au phénomène de submersion marine.
- A une rupture d'un ouvrage hydraulique (digue ou barrage).

■ ZOOM

Octobre 2015, Alpes Maritimes : De fortes précipitations ont atteint des cumuls impressionnants, en dépassant des hauteurs de 150 mm en deux heures dans le secteur de Cannes. Rues, routes, parkings, sous-sols, bâtiments ont été inondés provoquant de nombreuses victimes et d'importants dégâts.



■ L'ANTICIPATION : UN ELEMENT CLÉ DE LA GESTION DE CRISE

L'anticipation c'est « prévoir, supposer ce qui va arriver, imaginer quelle va être l'évolution de la situation ».

Anticiper commence bien avant la crise :

- Par la préparation des outils de gestion de crise (PCS, fiches réflexes, annuaires de crise).
- Par la réalisation d'exercices.

Pendant la crise, pour bien anticiper il est nécessaire de :

- Savoir analyser les données disponibles au travers des outils et des avertissements mis à disposition, des remontées de terrain.
- Formaliser des hypothèses, des scénarios.
- Savoir prendre des décisions dans un environnement incertain.

Mais cela nécessite aussi :

- D'être prêts à faire face à un choc.
- D'être réactifs et de disposer d'une marge temporelle suffisante par rapport à la cinétique de l'événement.
- D'être prêt individuellement ET collectivement.

Enfin après la crise, le retour d'expérience permet d'anticiper la prochaine crise en consolidant les bons fonctionnements et en tirant les leçons des dysfonctionnements.

■ QU'ENTENDONS-NOUS PAR ANTICIPATION LOCALE ?

Il est nécessaire de s'adapter aux spécificités du territoire et aux situations locales. Cela passe par :

- L'adaptation des outils nationaux, régionaux ou départementaux.
- La préparation et l'entraînement de tous les acteurs du territoire : citoyens, gestionnaires, collectivité, Etat - dont la Mission Référent Départemental Inondation (RDI).*



L'ArcMed, c'est quoi ?

15 départements particulièrement exposés en Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Occitanie et PACA.



■ LES PLUIES INTENSES MÉDITERRANÉENNES

Les départements de l'Arc Méditerranéen, sont exposés à des épisodes de pluies intenses appelés méditerranéens.

Lors de ces épisodes, les précipitations peuvent être très intenses (jusqu'à 100 mm par heure) et les cumuls très importants plus de 300 mm sur l'épisode. Les épisodes méditerranéens, résultent de conditions météorologiques particulières, c'est-à-dire, de l'air humide et chaud en provenance de la Méditerranée, qui va rencontrer de l'air très froid en altitude. L'atmosphère deviendra très instable et orageuse. Ces événements peuvent se produire toute l'année, mais sont plus fréquents durant l'automne.



LE RÔLE DE L'ANTICIPATION LOCALE





Exemple de plaquette “anticipation locale”

* ZOOM SUR LA MISSION RÉFÉRENT DÉPARTEMENTAL INONDATION (RDI)

Instaurée par circulaire du 28 avril 2011 au sein des Direction Départementale des Territoires et de la Mer - DDT(M), en liaison avec le Service de Prévion des Crues - SPC, et pour le compte du préfet, cette mission consiste :

Pour la préparation à la gestion de crise :

- Rassembler, préparer et formaliser tous les éléments, notamment : enjeux locaux, pour une gamme de crues.
- Contribuer à la préparation d'exercices de gestion de crise et à des formations spécifiques.
- Connaître l'organisation de la surveillance et de la gestion de la sécurité des ouvrages hydrauliques (digues et barrages).

- Capitaliser les informations à saisir lors des crues significatives (Retour d'expérience - REX).
- Capitaliser les informations départementales sur les crues historiques.
- Cartographier les secteurs inondés (et les enjeux) lorsque des niveaux sont atteints aux stations surveillées par l'État.

En période de crise :

- Apporter au dispositif de gestion de crise, sous l'autorité du préfet de département, une interprétation des données hydrologiques élaborées et transmises par le SPC.
- Évaluer leur traduction en termes d'enjeux territoriaux et de conséquences à attendre.
- Assurer le contact au sein de la cellule de crise avec les gestionnaires de crise et éventuellement les élus.



Exemple de plaquette “anticipation locale”

AVANT L'ÉVÈNEMENT



Connaissance et conscience :

- Le territoire.
- Les risques (génériques et connus au niveau départemental mais aussi spécifiques et locaux, par exemple le ruissellement).
- Les acteurs.
- Les outils disponibles.*

Se préparer en :

- Créant les conditions d'une vision la plus complète possible et la plus partagée de la situation.
- Identifiant les outils et les données utiles, leurs complémentarités, les acteurs mobilisables pour les interpréter.
- Définissant un mode permettant de faire face aux défaillances des outils et des organisations
- Organisant la remontée des observations et des informations, leur partage, leur analyse critique, et les prises de décisions associées.
- Planifiant les actions à conduire et les rôles de chacun.
- Favorisant la montée en compétences des acteurs et en développant leurs capacités d'analyse par des formations, des exercices et des mises en situation.

PENDANT L'ÉVÈNEMENT



Gérer et s'adapter :

- Recueillir et analyser les signaux faibles et forts.
- Savoir si l'on est face à une situation exceptionnelle ou génératrice de facteurs aggravants.
- Se préparer aux défaillances des outils et des organisations, à la rupture de schémas prédéfinis.
- Gérer les décalages entre la perception de l'évènement et la réactivité nécessaire, les visions divergentes de la situation, les contradictions.
- Conserver des capacités d'adaptations par rapport aux scénarios prédéfinis.
- Savoir travailler en mode dégradé (être conscient de la réalité de terrain par rapport aux schémas prédéfinis...).

APRÈS L'ÉVÈNEMENT



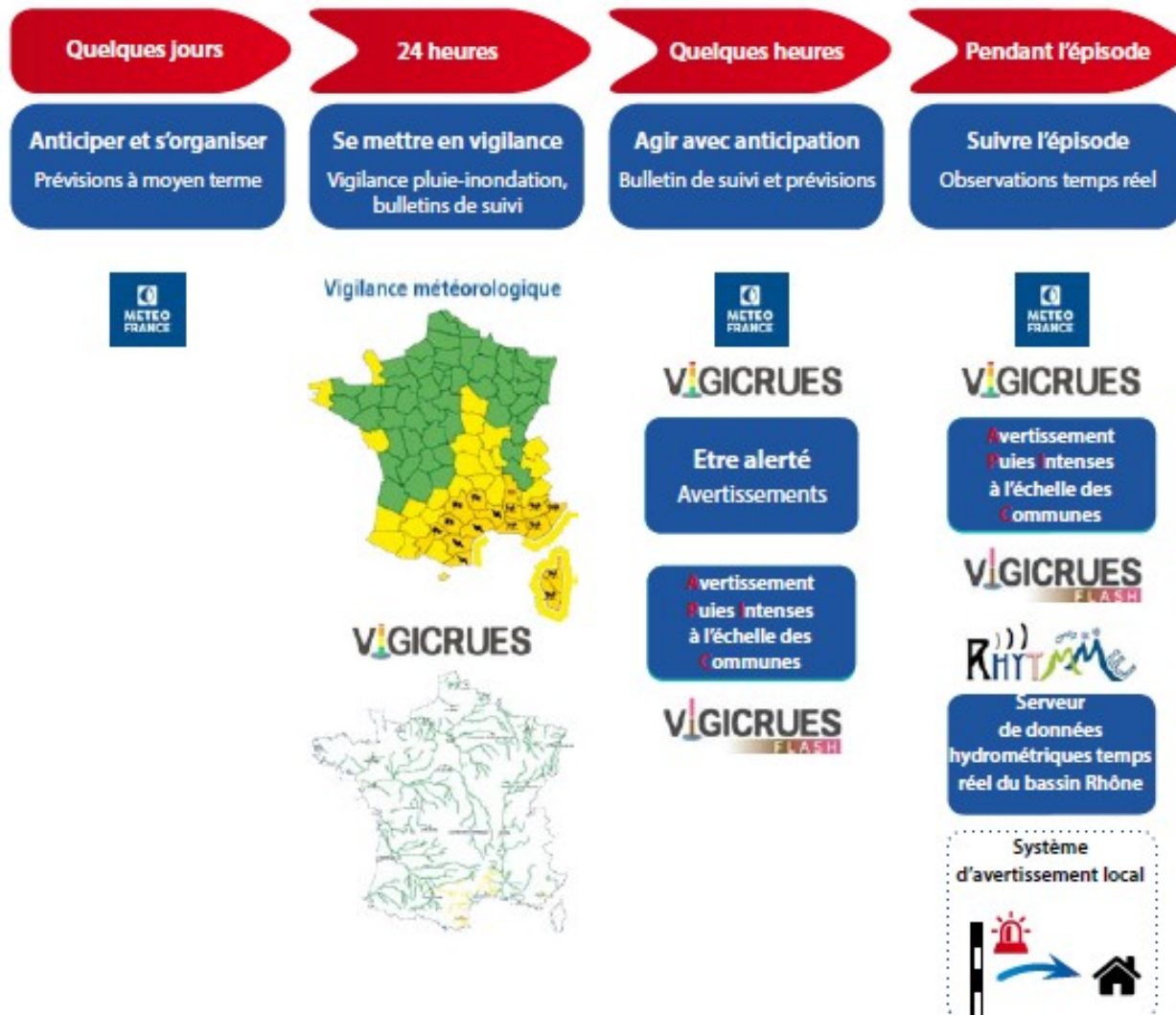
Favoriser :

- Expression collective et communication.
- Gestion du post-évènement et du retour à la normale¹.
- Bilan et analyse de l'évènement et de ses conséquences – retour d'expérience.
- Mise à jour de la connaissance, des procédures et des organisations.



Exemple de plaquette “anticipation locale”

COMPLÉMENTARITÉ DES OUTILS D'ANTICIPATION



Actions de la mission "inondation arc méd."

Bilan 2017



ÉDUCATION PRÉVENTIVE

Lancement de l'opération «Mouille Ta Plume» en collaboration avec l'IFFORME - concours dessins, poésies et nouvelles sur le risque d'inondation à destination des écoles primaires et des collèges de l'arc méditerranéen (remise des prix en mai 2018).

Mouille ta plume 



Cette action pourra prendre la forme :



- De dessins, de poésies ou de contes illustrés pour les établissements du 1er degré (classes de CM1 et de CM2)
- De nouvelles éventuellement théâtralisées pour les établissements du 2nd degré (collèges – classes de 6ème et 5ème)

Les contributions sont à envoyer d'ici le 30 avril 2018 à l'adresse suivante : secretariat@iffo-rme.fr



● Actions de la mission “inondation arc méd.”

Plan d’actions 2018

INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Production de nouveaux outils de sensibilisation et réflexion sur la mobilisation des réseaux sociaux.
- Valorisation des démonstrateurs « porte de garage » et « portière » sur l’arc méditerranéen.
- Contribution à l’organisation d’une journée sur l’information préventive sur l’arc méditerranéen en lien avec la DGPR le 13 mars 2018 à Aix en Provence.
- Recueil et consolidation de visuels sur les phénomènes de pluies intenses et d’inondation à cinétique rapide sur l’arc méditerranéen.
- Examen des DDRM et d’une sélection de DICRIM sur l’arc méditerranéen – formulation de recommandations interrégionales.
- Réalisation d’un cahier technique sur les bonnes pratiques des gestionnaires de campings en matière d’anticipation et de gestion des risques d’inondation sur l’arc méditerranéen.



Actions de la mission “inondation arc méd.”

Plan d’actions 2018

Six vidéos sur le rôle de certains acteurs en matière de prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen:

- Météo-France, un acteur de premier plan en matière de prévision
- Le SCHAPI et les SPCs au cœur de la vigilance
- L’EMIZ Sud : une gestion opérationnelle des événements d’ampleur
- L’expertise du Cerema au service des territoires
- Développer la culture du risque avec le Cyprès
- Agissons ensemble autour d'une mission territoriale

Développer la culture du risque avec le Cyprès



publié le 19 février 2018 (modifié le 22 février 2018)



Inondation sur l'arc méditerranéen - Développer la culture du risque avec le Cyprès

© DREAL PACA - DIR Communication - 3'46

Janvier 2018





Actions de la mission "inondation arc méd." Plan d'actions 2018

6 dates déjà programmées pour la mobilisation des démonstrateurs

Plaquette « parking souterrain » (publication à venir)

Réalisation de vidéos sur chacun de deux démonstrateurs (réalisation au premier semestre 2018)

EN CAS D'INONDATION, UN PARKING SOUTERRAIN PEUT ÊTRE UN PIÈGE MORTEL

Les phénomènes de pluies intenses et les inondations associées nous invitent à anticiper et mieux nous préparer pour faire face à des épisodes toujours plus fréquents et plus rapides.

Dans les Alpes-Maritimes, en octobre 2015, une dizaine de personnes se sont noyées dans des parkings souterrains.

PROTÉGEZ-VOUS !

RAPPEL Bons comportements en cas de pluies intenses

- JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUT, EN ÉTAGE
- JE NE TIENS PAS MA VÉHICULE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS

JE SUIS UN USAGER DU PARKING

Avant l'épisode

- Je reste à l'écoute des autorités et des messages de vigilance.
- Je sors ma voiture du parking souterrain et je la gare dans un lieu sûr (en hauteur).
- Je consulte les consignes d'évacuation du parking.
- Je repère les cheminements possibles.

Pendant l'épisode

- Si je suis hors du parking :
 - Je ne vais pas chercher ma voiture dans le parking souterrain.
- Si je suis dans le parking :
 - J'évacue au plus vite en n'utilisant pas d'équipements électriques (ascenseurs, portes automatiques).

Après l'épisode

- Sous réserve des consignes des autorités et du gestionnaire, je peux à nouveau :
 - Accéder au parking.
 - Réintégrer mon véhicule.
- Si mon véhicule a été immergé, je ne le démarre pas et contacte mon assurance.

JE SUIS LE GESTIONNAIRE DU PARKING

Avant l'épisode

- J'analyse l'exposition de mon parking aux inondations et les enseignements d'inondation passées.
- J'informe les usagers du risque inondation.
- J'affiche les consignes de sécurité et d'évacuation en cas d'alerte.
- Je mets en place des mesures physiques et organisationnelles de protection. Quelques exemples :
 - Installation d'un système de pompes automatiques (vide-cave).
 - Équipement en batardaux.
- Je mets en place des mesures physiques et organisationnelles de prévention. Quelques exemples :
 - Accès aux informations de vigilance de météo.
 - Mise en place d'une stratégie de surveillance du parking (physique et vidéo).
 - Mise en oeuvre d'une stratégie de gestion des accès (fermeture préventive, signalisation et éclairage secours des cheminements pour l'évacuation...).
 - Mise en oeuvre d'un groupe électrogène pour garantir les accès et circulations.
 - Installation d'un dispositif de diffusion sonore (messages pré-enregistrés ou non).
 - Coordination avec les autorités locales (mairie, préfecture).

Pendant l'épisode

- Je mets en place les moyens de protection du parking (batardaux).
- Je ferme les accès au parking.
- Je diffuse des messages aux usagers du parking.
- Je mets rapidement en sécurité les usagers présents dans le parking.
- Je surveille mon parking (trondes + vidéos).
- Je suis en contact avec les autorités locales.
- J'écoute les consignes des autorités et les messages de vigilance.

Après l'épisode

- J'évalue les dommages.
- J'évalue les conditions de réouverture de mon parking en lien avec les autorités locales.

« LE SAVIEZ-VOUS ? »

Un démonstrateur représentant une porte pivot de garage en situation d'inondation avec simulation de résistance à l'ouverture due à la poussée d'eau à l'arrière a été développé par le SCHAPI (Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévention des inondations). Il permet de mettre les personnes en situation dans un parking/garage souterrain pour prendre conscience des risques et des bons comportements à adopter face à une inondation. Ce démonstrateur est mobilisable sur demande pour vos manifestations publiques ou privées et peut être accompagné d'un démonstrateur «portière de voiture».

RÉAGISSEZ VITE car, avec la pression de l'eau, l'ouverture de la porte devient très vite difficile !

CONSULTEZ LES SITES DE VIGILANCE

Vigilance météorologique : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Vigilance hydrologique : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

RÉDACTEURS : Chloé VIREMONT-LEZANG (DREAL PACA), Florent CHIFFRELLI (Caramé), Jean-Frédéric BICHSEL (CARMÉ) - Estelle VAILLANT

CONCEPTION GRAPHIQUE : Maître SCOTTO - www.vectzen.fr

● Actions de la mission “inondation arc méd.”

Plan d’actions 2018

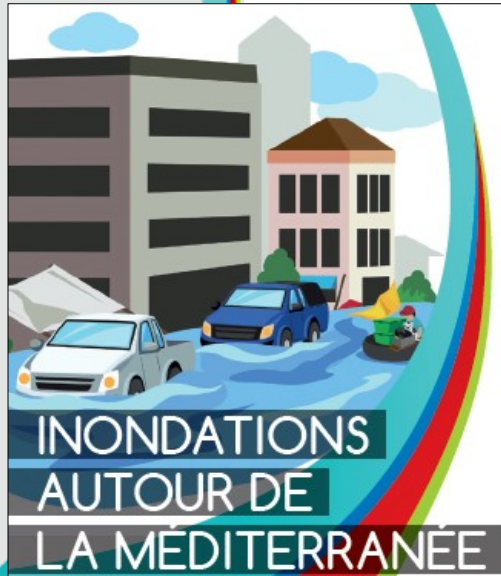


ÉDUCATION PRÉVENTIVE

- Finalisation et bilan de l’opération « Mouille Ta Plume » en collaboration avec l’IFFORME - concours dessins, poésies et nouvelles sur le risque d’inondation à destination des écoles primaires et des collèges de l’arc méditerranéen (remise des prix en mai 2018).
- Réalisation d’un cahier de jeux sur les risques d’inondations et les bons comportements à destination des enfants de 7 à 12 ans en lien avec le Cyprès.
- Réalisation d’un livret pédagogique à destination des collégiens sur les phénomènes de pluies intenses et d’inondation à cinétique rapide sur l’arc méditerranéen en lien avec le Cyprès.



Actions de la mission "inondation arc méd." Plan d'actions 2018



**INONDATIONS
AUTOUR DE
LA MÉDITERRANÉE**

**CAHIER
DE JEUX**
POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS
FACILE
MOYEN
DIFFICILE



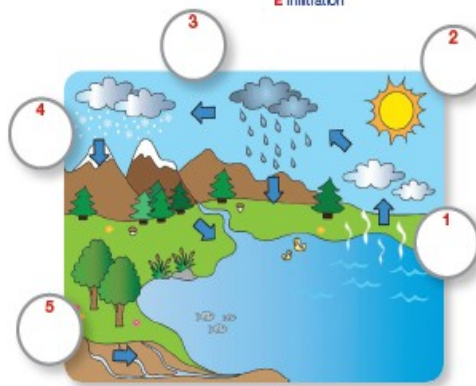
LE CYCLE DE L'EAU



C'est le long voyage effectué par l'eau, lorsqu'elle circule de la mer vers l'atmosphère, puis retombe au sol, continue son parcours, s'infiltré, coule... On dit que c'est un cycle car ce voyage s'arrête jamais

>>> Ajouter les mots ci-contre aux cases ci-dessous

- A Évaporation
- B Précipitation pluie
- C Précipitation neige
- D Ruissellement
- E Infiltration

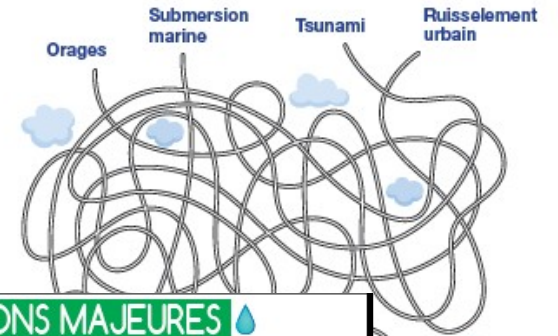


LES AUTRES RISQUES POUVANT ENTRAÎNER DES INONDATIONS



Les rivières ne sont pas les seules causes des inondations. D'autres phénomènes peuvent, sur les côtes méditerranéennes, être dangereux à cause d'arrivée soudaine de grandes quantités d'eau...

>>> Retrouve le bon chemin
(partir des mots suivants et arriver à des dessins)



LES INONDATIONS MAJEURES



Toutes les inondations ne sont pas des risques naturels

>>> Chercher l'intrus : dans les images suivantes, barre celles qui ne sont pas des risques majeurs





● Actions de la mission “inondation arc méd.”

Plan d’actions 2018

PRÉPARATION A LA GESTION DE CRISE

- Assistance des préfetures de Vaucluse et de la Drôme pour la préparation et l’animation d’un exercice de crise inondation sur le bassin versant du Lez – appui local + valorisation zonale.
- Réalisation d’un film et un cahier technique sur l’organisation d’exercices de crise inondation.
- Production d’un cahier technique pour une meilleure anticipation des crises inondation sur les territoires (à destination des collectivités).
- Recommandations sur le volet inondation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).
- Contribution à l’amélioration des dispositions ORSEC spécifiques aux inondations.
- Réflexions sur le partage des données utiles à la gestion de crise.
- Recommandations sur la prévention et la gestion du risque tsunami.
- Formation croisée des acteurs et création d’un module de formation à la gestion de crise d’inondation en lien avec l’Entente, le Syndicat Mixte de l’Argens et le Cerema.
- Analyse des REX d’évènements majeurs sur l’arc méditerranéen sur les 10 dernières années et évènements majeurs anciens.



Cette mission peut vous aider ...



- à accompagner et à valoriser vos actions à l'échelle de l'arc méditerranéen
- disposer de retours d'expériences sur les pratiques et la performance des outils
- développer des approches innovantes et des expérimentations dont les résultats seraient transposables à l'arc méditerranéen
- favoriser la mise en réseau



DREAL PACA Formulaires / Téléprocédures Coordonnées de la DREAL Communication / Presse Consultations publiques Sites institutionnels

 PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

DREAL PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Rechercher Ok

CLIMAT - AIR - ENERGIE BIODIVERSITÉ - EAU - PAYSAGES PRÉVENTION DES RISQUES DÉVELOPPEMENT DURABLE TRANSPORTS - INFRASTRUCTURES LOGEMENT - CONSTRUCTION - FONCIER TERRITOIRE AMÉNAGEMENT DONNÉES

À LA UNE

 **Palmarès Régional de l'Habitat 2017 : vos candidatures pour le 1er septembre (...)**
Le 8 août

 **3ème FORUM NATIONAL ReSet**
Le 27 juillet

 **Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)**
Le 27 juillet

Inondations arc méditerranéen
Le 5 septembre

Utilisation de ce site

- ▶ Aide à la navigation et à la recherche
- ▶ Les infos du site en flux RSS
- ▶ Comment s'abonner ?
- ▶ Recueil de l'avis des utilisateurs
- ▶ Saisir les services de l'Etat

Les accès directs

- ▶ Guichet transport public routier
- ▶ Contrôle des véhicules
- ▶ Associations
- ▶ Partenaires
- ▶ Commissaires enquêteurs

Une mission interrégionale pour la coordination de la prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen a été créée par le Préfet de Zone de Défense et de Sécurité Sud depuis le 1er juin 2017. Cette pour mission est placée auprès de la direction de la DREAL-PACA qui est des également DREAL de zone.

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneen-r2225.html>



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

GHISLAINE VERRHIEST LEBLANC

Chargée de mission "coordination interrégionale
de la prévention des inondations sur l'arc
méditerranéen" - DREAL PACA



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr